REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Arrêté n° 4.6.% du. 13 NOV. 2025 modifiant et complétant l'arrêté n° 1033 du 22 septembre 2025 portant ouverture d'un concours sur épreuves en vue de l'accès au grade de maître assistant hospitalo-universitaire.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Vu l'ordonnance n°06-03 du 15 juillet 2006, complétée, portant statut général de la fonction publique,

Vu le décret n° 66-145 du 02 Juin 1966, modifié et complété, relatif à l'élaboration et la publication de certains actes à caractère réglementaire ou individuel concernant la situation des fonctionnaires,

Vu le décret présidentiel n° 25-241 du 21 Rabie El Aouel 1447 correspondant au 14 septembre 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n°90-99 du 27 mars 1990 relatif au pouvoir de nomination et de gestion administrative à l'égard des fonctionnaires et agents des administrations centrales, des wilayas et des communes ainsi que des établissements publics à caractère administratif en relevant,

Vu le décret exécutif n° 95-132 du 13 Dhi El Hidja 1415 correspondant au 13 Mai 1995 relatif à la création des bulletins officiels des institutions et administrations publiques,

Vu le décret exécutif n°08-129 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008, modifié et complété, portant statut particulier de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire,

Vu l'arrêté interministériel du 19 novembre 2009, modifié et complété, fixant les modalités d'organisation et de déroulement des concours d'accès aux grades de maître assistant hospitalo-universitaire, de maître de conférences hospitalo-universitaire classe A et de professeur hospitalo-universitaire,

Vu l'arrêté n° 1033 du 22 septembre 2025 portant ouverture d'un concours sur épreuves en vue de l'accès au grade de maître assistant hospitalo-universitaire.

Après concertation avec Monsieur le Ministre de la Santé.

ARRETE CE QUI SUIT:

Article 1: Le présent arrêté a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de l'arrêté n° 1033 du 22 septembre 2025 portant ouverture d'un concours sur épreuves en vue de l'accès au grade de maître assistant hospitalo-universitaire, susvisé.

Article 2 : Les dispositions des articles 2 et 4 de l'arrêté n° 1033 du 22 septembre 2025, susvisé, sont modifiées et rédigées comme suit :

« Article 2: Le nombre de postes de maîtres assistants hospitalouniversitaires à pourvoir au titre du concours, prévu à l'article 1^{er} ci-dessus, est fixé à Sept Cent Soixante-Trois (763) postes dont Cinquante-Cinq (55) postes au titre de la santé militaire, répartis par structure hospitalo-universitaire et spécialité tel que figurant en annexe au présent arrêté ».

« Article 4: La date de clôture des inscriptions au concours est fixée à trente (30) jours ouvrables à compter de la date de la publicité du concours ».

Article 3 : L'annexe de l'arrêté n° 1033 du 22 septembre 2025, susvisé, est modifiée et complétée comme suit :

CHU MUSTAPHA:

- Ouverture d'un (01) poste en pédiatrie Sce Néonatologie.
- Ouverture d'un (01) poste en Chirurgie Urologique.
- Suppression d'un (01) poste en ORL.

• CHU HUSSEIN-DEY:

- o Ouverture d'un poste (01) en Ophtalmologie.
- Ouverture d'un (01) poste en pédiatrie Sce « B ».

• CHU BENI-MESSOUS:

- Ouverture d'un poste (01) en Ophtalmologie.
- o Ouverture d'un (01) poste en Pédiatrie, Sce « B ».
- Ouverture d'un (01) poste en Pneumo-Phtisiologie, Sce « A »
- Ouverture d'un (01) poste en Pneumo-Phtisiologie, Sce Pneumo-Phtisiologieet d'allergologie.
- Ouverture d'un (01) poste en ORL.
- o Suppression d'un (01) poste en Pneumo-Phtisiologie, Sce Pneumo-Allergologie.

• CHU BAB-EL-OUED :

- Ouverture d'un (01) poste en Médecine nucléaire et Imagerie Moléculaire.
- Ouverture d'un (01) poste en Hépato-Gastro-Entérologie.
- O Suppression d'un (01) poste en ORL.

CHU BLIDA :

- Ouverture d'un (01) poste en Pneumo-Phtisiologie, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Ouverture d'un (01) poste en Maladies Infectieuses, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Ouverture d'un (01) poste en Anatomie Pathologique, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Ouverture d'un (01) poste en Chirurgie Orthopédique, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Suppression d'un (01) poste en Biochimie Laboratoire Central, Annexe faculté de médecine Chlef.

- Suppression d'un (01) poste en Hématologie, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Suppression d'un (01) poste en Imagerie Médicale et radiologie, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Suppression d'un (01) poste en Médecine Interne, Annexe faculté de médecine Chlef.
- Suppression d'un (01) poste en Biochimie Laboratoire Central.

• CHU CONSTANTINE :

- Ouverture d'un (01) poste en Pharmacologie Pharmaceutique, Laboratoire Central. Annexe faculté de médecine Biskra.
- Ouverture d'un (01) poste en Pharmacologie Pharmaceutique Laboratoire Central, Annexe faculté de médecine Oum El Bouaghi).
- Ouverture d'un (01) poste en Physiologie Clinique et Exploration Fonctionnelle Métabolique et nutrition. (Annexe faculté de médecine Biskra.
- Suppression d'un (01) poste en Pharmacologie Clinique Laboratoire Central,
 Annexe faculté de médecine Biskra.
- Suppression d'un (01) poste en Pharmacologie Clinique Laboratoire Central,
 Annexe faculté de médecine Oum El Bouaghi.
- Suppression d'un (01) poste en Physiologie Clinique et Exploration Fonctionnelle.
 Cardio-Respiratoire et de l'Exercice, Annexe faculté de médecine Biskra.

CHU BEJAIA :

- Ouverture d'un (01) poste en Chirurgie Neurologique.
- Ouverture de deux (02) postes en Chirurgie Pédiatrique, Sce Chirurgie Générale.
- Ouverture d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation.
- o Ouverture d'un (01) poste en Biochimie Laboratoire Central.
- Ouverture d'un (01) poste en Cardiologie.
- Ouverture de deux (02) postes en Gynécologie Obstétrique.
- Ouverture d'un (01) poste en Médecine Interne.
- o Ouverture d'un (01) poste en O R L.
- Ouverture d'un (01) poste en Ophtalmologie.
- Ouverture d'un (01) poste en Psychiatrie.
- Ouverture d'un (01) poste en Pneumo-Phtisiologie.
- Ouverture d'un (01) poste en Néphrologie.
- o Suppression de Trois (03) postes en Anesthésie Réanimation, Sce U.M.C.
- O Suppression d'un (01) poste en Cryptogamie et Botanique Médicale.
- O Suppression d'un (01) poste en Dermatologie Sce Médecine Interne.
- Suppression de deux (02) postes en Hépato Gastro-Entérologie.
- Suppression de deux (02) postes en Imagerie Médicale et radiologie.
- o Suppression d'un (01) poste en Médecine Physique et Réadaptation.
- Suppression d'un (01) poste en Neurologie Sce Médecine Interne.
- Suppression d'un (01) poste en Pharmacie Galénique, Laboratoire faculté de Médecine.
- Suppression d'un (01) poste en Pharmacognosie, Sce Pharmacie.
- Suppression d'un (01) poste en Rhumatologie, Sce Médecine Interne.

CHU BATNA :

- Ouverture d'un (01) poste en Anatomie Pathologique, Annexe faculté de médecine Tebessa.
- Ouverture d'un (01) poste en Anatomie Générale, Annexe faculté de médecine Tebessa.
- Ouverture d'un (01) poste en Anatomie Générale, Annexe faculté de médecine El Oued.
- Ouverture d'un (01) poste en Chirurgie Urologique.
- Ouverture d'un (01) poste en Immunologie laboratoire d'immunologie, Annexe faculté de médecine El Oued.
- Ouverture d'un (01) poste en Pharmacie Galénique, Laboratoire de Pharmacie Galénique.
- Ouverture d'un (01) poste en Microbiologie, Laboratoire Microbiologie, Annexe faculté de médecine El Oued.
- Ouverture d'un (01) poste en Physiologie Clinique et exploration fonctionnel métabolique et nutrition, Annexe faculté de médecine Tebessa.
- o Suppression d'un (01) poste en Immunologie Laboratoire d'immunologie.
- Suppression de deux (02) postes en Anatomie Générale, Laboratoire de la faculté de Médecine.
- Suppression d'un (01) poste en Physiologie Clinique et exploration fonctionnel cardio-respiratoire.
- Suppression de deux (02) postes en Cardiologie.
- Suppression d'un (01) poste en Pharmacologie Pharmaceutique, Laboratoire de Chimie Thérapeutique.

• CHU TLEMCEN:

- Ouverture d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation.
- Ouverture d'un (01) poste en Hématologie.
- Ouverture d'un (01) poste en Neurologie.
- Ouverture d'un (01) poste en Biophysique Pharmaceutique Laboratoire d'immunologie.
- Suppression d'un (01) poste en Toxicologie.
- o Suppression d'un (01) poste en Pathologie et Chirurgie Buccale.
- O Suppression d'un (01) poste en Médecine du Sport.
- o Suppression d'un (01) poste en Biochimie, Sce Biochimie.
- Suppression d'un (01) poste en Biophysique Pharmaceutique, Laboratoire de Biophysique.

EHU ORAN :

- Ouverture d'un (01) poste en Hemobiologie, Sce Hemobiologie et banque de sang.
- Ouverture d'un (01) poste en Hématologie.

EHS CANASTEL ORAN:

Ouverture d'un (01) poste en Pédiatrie, Hépato-Gastro-Entérologie

EPH KOUBA:

Ouverture d'un (01) poste supplémentaire en Médecine interne.

EPH AIN TAYA :

Ouverture d'un (01) poste en Médecine interna-

EPH HASSEN-BADI EL-HARRACH :

Ouverture d'un (01) poste en Pédiatrie

• EPH BOLOGHINE :

Ouverture d'un (01) poste en Anesthésie Réanimation.

• EPH BECHAR:

- Ouverture d'un (01) poste supplémentaire en Chirurgie Générale.
- Ouverture d'un (01) poste en Pharmacologie Pharmaceutique, Sce Pharmacie.
- Ouverture d'un (01) poste en Pharmacologie Thérapeutique, Sce Pharmacie.
- o Suppression d'un (01) poste en Pharmacie Clinique, Sce Pharmacie.
- o Suppression d'un (01) poste en Pharmacie Hospitalière, Sce Pharmacie.
- Suppression d'un (01) poste en Médecine Interne.

EPH BATNA :

- Ouverture d'un (01) poste en Pneumo-Phtisiologie.
- Suppression d'un (01) poste en O R L.

EHS FRANTZ FANON BLIDA:

Ouverture d'un (01) poste en Psychiatrie, Sce (B).

• EHS MERE ET ENFANTS TLEMCEN :

Ouverture d'un (01) poste en Gynécologie Obstétrique.

CAC BATNA:

- Ouverture d'un (01) poste en Chirurgie Générale.
- o Suppression d'un (01) poste en Microbiologie, Laboratoire Centrale.
- o Suppression d'un (01) poste Anatomie Pathologique.

Article 4: Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Fait à Alger, le...... 1.3 Nuv. 2025

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

